

**Traduction non officielle
de l'original allemand**

Wenger Plattner
Seestrasse 39 | Case Postale
CH-8700 Küssnacht-Zürich

T +41 43 222 38 00
F +41 43 222 38 01
www.wenger-plattner.ch

Karl Wüthrich, lic. iur.
Avocat | Attorney at Law
swissair@wenger-plattner.ch
Inscrit au barreau

Aux créanciers de Flightlease AG
en liquidation concordataire

Küssnacht, mai 2018

Flightlease AG en liquidation concordataire; Circulaire n° 22

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer, ci-après, du déroulement de la liquidation concordataire de Flightlease AG en liquidation concordataire ("Flightlease") ainsi que de la suite prévue de la procédure.

I. RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2017

Le 6 mars 2018, le liquidateur a présenté au juge concordataire du Tribunal de district de Bülach son 15^e rapport d'activité pour l'année 2017 après l'avoir soumis à l'approbation de la commission des créanciers. Le rapport d'activité peut être consulté par les créanciers jusqu'au 22 mai 2018, dans les bureaux du liquidateur, Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Küssnacht. Pour la consultation, veuillez vous annoncer par téléphone auprès de la hotline au +41 43 222 38 40.

Les explications ci-après constituent un résumé de ce rapport d'activité, dans la mesure où les créanciers n'ont pas déjà été informés par la Circulaire n° 21 de juin 2017.

II. PRESENTATION GENERALE DU DEROULEMENT DE LA LIQUIDATION

1. ACTIVITES DU LIQUIDATEUR

Au cours de l'année écoulée, le liquidateur a concentré ses activités principalement sur le recouvrement de créances envers des sociétés de l'ancien groupe Swissair faisant l'objet d'une procédure d'insolvabilité en Suisse et à l'étranger (voir ch. III.2. ci-après), sur l'apurement de l'état de collocation (voir Circulaire n° 21, ch. IV.4.) et sur le versement du troisième acompte aux créanciers avec des créances en 3^e classe (voir Circulaire n° 21, ch. I.).

2. ACTIVITES DE LA COMMISSION DES CREANCIERS

En 2017, la commission des créanciers ne s'est pas réunie. Elle a statué sur trois demandes du liquidateur par voie de circulaire.

III. ETAT DES ACTIFS DE FLIGHTLEASE AU 31 DECEMBRE 2017

1. REMARQUE PRELIMINAIRE

Vous trouverez en annexe l'état de liquidation de Flightlease au 31 décembre 2017 ([annexe 1](#)). Cet état recense les actifs de Flightlease au 31 décembre 2017, en l'état actuel de nos connaissances.

2. ACTIFS

Pour les *actifs non encore réalisés*, il s'agit de créances envers des anciennes sociétés du groupe Swissair en Suisse et à l'étranger faisant l'objet d'une procédure d'insolvabilité ou de liquidation. Ces créances ont été évaluées avec prudence selon l'état actuel de nos connaissances. Les éventuelles prétentions en responsabilité sont mentionnées pour mémoire.

3. DETTES DE LA MASSE

Le poste *créanciers concordataires* au 31 décembre 2017 comprend des frais occasionnés au cours de la liquidation concordataire.

Provisions pour les trois premiers acomptes: dans l'état de liquidation de Flightlease au 31 décembre 2017, les provisions suivantes ont été constituées pour les trois premiers acomptes:

Type de provision	1er acompte en CHF	2e acompte en CHF	3e acompte en CHF
Instructions de paiement manquantes	93 750	52	28 336
Créances conditionnelles pour lesquelles les conditions ne se sont pas encore réalisées	1 065 544	1 491 762	1 747 492
Total des provisions	1 159 294	1 491 814	1 775 828

Les provisions constituées permettent de garantir le montant maximal des trois acomptes pour toutes les créances non encore réglées.

4. CREANCES CONCORDATAIRES

L'aperçu de la procédure de collocation ([annexe 2](#)) démontre que l'état de collocation de Flightlease est apuré.

5. DIVIDENDE CONCORDATAIRE ESTIMATIF

La réalisation des actifs est, pour l'essentiel, achevée. La situation actuelle des actifs disponibles figure à l'état de liquidation de Flightlease au 31 décembre 2017.

Sur la base des actifs disponibles figurant à l'état de liquidation, le dividende concordataire s'établira à 11,6%. Les trois acomptes versés à ce jour ont d'ores et déjà permis d'en distribuer 10,1%. Le solde du dividende concordataire prévisionnel devrait donc être de l'ordre de 1,5%.

IV. REALISATION DES ACTIFS

En 2017, le liquidateur est parvenu à réaliser des actifs pour un montant de CHF 19 192 070. En 2017, Flightlease a principalement encaissé les cinq acomptes (environ CHF 13,7 millions) sur ses créances envers SAirGroup AG en liquidation concordataire, lesquelles ont été colloquées à titre exécutoire en 3^e classe auprès de SAirGroup AG en liquidation concordataire dans le cadre de l'apurement des rapports de créances réciproques (voir Circulaire n° 20 ch. I.). Par ailleurs, elle a reçu le troisième acompte (environ CHF 5,5 millions) de Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG en liquidation concordataire sur sa créance colloquée à titre exécutoire en 3^e classe auprès de Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG en liquidation concordataire.

V. INVOCATION DE PRETENTIONS EN RESPONSABILITE

Flightlease se réserve le droit d'engager des actions en responsabilité à l'encontre des responsables.

VI. SUITE PREVUE DE LA PROCEDURE

Dans le cadre de la liquidation concordataire de Flightlease, il s'agit principalement d'encaisser autant que possible les créances envers des anciennes sociétés du groupe Swissair (voir ch. II.2. ci-dessus). Dans ce contexte, il faut attendre la clôture des procédures d'insolvabilité ou de liquidation pendantes. Il est aujourd'hui difficile d'estimer le temps que prendra encore ce recouvrement. Enfin, il faudra encore décider de la suite à donner aux autres prétentions en responsabilité.

Il est prévu d'informer les créanciers des événements importants au fur et à mesure de la procédure, par voie de circulaire. Les informations sur le déroulement de la liquidation au cours de cette année seront communiquées au plus tard au printemps 2019.

Avec mes salutations les meilleures

Flightlease AG en liquidation concordataire
Le liquidateur:

Karl Wüthrich

- Annexes: 1. Etat de liquidation de Flightlease AG en liquidation concordataire au 31 décembre 2017
2. Aperçu de la procédure de collocation de Flightlease AG en liquidation concordataire

ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2017

	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF	Variation CHF
ACTIFS			
Liquidités			
ZKB CHF	7'917'677	12'037'807	-4'120'130
ZKB CHF dépôt à terme	5'000'000	0	5'000'000
ZKB CHF marché monétaire	0	59'753'417	-59'753'417
Total des liquidités	12'917'677	71'791'224	-58'873'547
Positions de liquidation:			
Débiteurs concordataires	3'289	0	3'289
Créances sur des tiers	20'618'000	26'844'000	-6'226'000
Participations	p.m.	p.m.	
Prétentions en matière de responsabilité	p.m.	p.m.	
Total des positions de liquidation	20'621'289	26'844'000	-6'222'711
TOTAL DES ACTIFS	33'538'966	98'635'224	-65'096'258
PASSIFS			
Dettes de la masse			
Créanciers concordataires	61'136	51'606	9'530
Provision 1er acompte	1'159'294	2'332'618	-1'173'324
Provision 2ème acompte	1'491'814	1'840'595	-348'781
Provision 3ème acompte	1'775'828	0	1'775'828
Provisions pour frais de liquidation	1'000'000	2'000'000	-1'000'000
Total des dettes de la masse	5'488'072	6'224'819	-736'747
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES	28'050'894	92'410'405	-64'359'511

Aperçu de la procédure de collocation de Flightlease AG

Catégorie	Annoncées	Dans le cadre de la procédure de collocation				Dividende concordataire en %				
		Reconnues	Action intentée	Décision en suspens	Ecartées définitivement	acomptes	Dividende futur		Total	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF		minimal	maximal	minimal	maximal
Garanties par gage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1ère classe	97'919'713.91	1'537'291.66	-	-	96'382'422.25	100%	-	-	100%	100%
2ème classe	45'381.79	45'867.80	-	-	-486.01	100%	-	-	100%	100%
3ème classe	18'776'586'367.25	1'931'665'598.89	-	-	16'844'920'768.36	10.1%	1.5%	1.5%	11.6%	11.6%
Total des créances concordataires	18'874'551'462.95	1'933'248'758.35	-	-	16'941'302'704.60					

www.liquidator-swissair.ch

**Hotline Flightlease AG
en liquidation concordataire**

Deutsch: +41-43-222-38-30

Français: +41-43-222-38-40

English: +41-43-222-38-50